



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 8 février 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Robert CLERC
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
		Départ après la 6 <sup>ème</sup> délibération
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicola FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ après la 6 <sup>ème</sup> délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

CHANAZ	Yves HUSSON
--------	-------------

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Danièle BEAUX-SPEYSER	Drumettaz-Clarafond
Guillaume GIRERD	ITEM Etudes et Conseil
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Benjamin DROMARD	Responsable Déplacements
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Sophie CASSARO	Responsable Tourisme
Daniel CAILLE	Responsable Voirie – Commune d'Aix-les-Bains
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1<sup>er</sup> février 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 207 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (22 présents et 29 votants).



## DÉLIBÉRATION

N° : 10      Année : 2018  
Exécutoire le : 16 FEV. 2018  
Affichée le : 16 FEV. 2018  
Visée le : 16 FEV. 2018

### MARCHES PUBLICS

#### **Marché n°2017-58 : réalisation d'un giratoire sur la RD 1201 (route des Bauges) et création d'un parking de covoiturage à Grésy-sur-Aix – Lots 1 (terrassement et VRD) et 2 (aménagements paysagers) - Attribution**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée le projet d'aménagement d'un parking de covoiturage sur le territoire de la commune de Grésy-sur-Aix lieu-dit « Les Beauguey » à proximité de l'échangeur d'Aix-les-Bains Nord (A41 Nord). Il rappelle qu'une étude a fait apparaître un manque de stationnement de covoiturage à proximité du péage autoroutier. Le projet prévoit donc la création d'une aire de 210 places, il a fait l'objet d'une présentation au Bureau communautaire du 28 avril 2017. Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des procédures adaptées du 30 janvier 2018 concernant les travaux de carrefour giratoire (Route des Bauges) et la création d'un parking de covoiturage à Grésy sur Aix.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au groupement INGEROP / ELEVEN CORE / BARON / ALYCESOFRECO. La consultation a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement au sens de l'article 12 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, décomposé comme suit :

- Lot 1 : Terrassement et VRD,
- Lot 2 : Aménagements paysagers.

Elle comporte une tranche optionnelle au sens de l'article 77 du décret 2016-360 du 25/06/2016 uniquement sur le lot 1, pour l'aménagement d'un trottoir route des Bauges. La date de remise des plis a été fixée au 08/01/2018. 10 offres ont été reçues.

#### Attribution du lot 1 : Terrassement et VRD :

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées propose d'attribuer le marché public au groupement d'entreprises suivant : **EIFFAGE ROUTE CENTRE EST / SAS FONTAINE TP / SAS FAMY, pour un montant total de 794 886,96 € HT** (tranche ferme : 741 048,46 € H.T et tranche optionnelle : 53 838,50 € H.T).

#### Attribution du lot 2 : Aménagements paysagers

Au vu de la sélection et du classement des offres, la Commission des procédures adaptées propose d'attribuer le marché public à l'entreprise suivante : **ESPACES VERTS SAVOIE MONT BLANC, pour un montant de 59 195,20 € HT.**

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 143-16

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2017-58 - Réalisation d'un giratoire sur la RD 1201 (route des Bauges) et création d'un parking de covoiturage à Grésy-sur-Aix - Lots 1 (terrassement et VRD) et 2 (aménagements paysagers) - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 16/02/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 16/02/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2245 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180208-d2245-DE

---

**Date de décision :** 08/02/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)